

LE PLAN D'ACTION 2001-2004

ENJEUX, OBJECTIFS, MOYENS ET ACTIONS

• ENJEU I : LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR

Trois objectifs sont visés :

Faire reconnaître le secteur dans la région

Développer des alliances

Promouvoir le secteur et en favoriser la mise en marché

Faire reconnaître le secteur dans la région

Les moyens

- Inscription du secteur dans la planification stratégique régionale
- Inscription du secteur au plan des retombées économiques auprès des diverses instances
- Inscription du secteur dans toutes les instances économiques (MIC, DÉC, CLD, ...)

Les actions

Auprès du CRCQ

- Collaborer à l'élaboration d'ententes spécifiques (CALQ, MCC, SODEC) en concertant le milieu artistique et culturel
- Assurer les suivis des ententes

Avec Emploi-Québec

- Réaliser le portrait de la main-d'oeuvre régionale en collaboration avec le CQRHC et le MCC

Auprès des instances économiques et décisionnelles

- Concernant les CLD : que la culture soit reconnue comme un secteur en soi avec sa problématique propre et non pas toujours tributaire de l'économie sociale ou du tourisme

Développer des alliances régionales et pan québécoises

Les moyens

- développer des complicités avec les municipalités et MRC dotées de politiques culturelles
- diffuser un portrait de l'économie de la culture auprès des instances décisionnelles
- poursuivre les actions amorcées grâce aux ententes de coopération telle celle établie avec le CALQ et les protocoles avec le MCC et Emploi-Québec
- entreprendre des relations avec d'autres ministères ayant des incidences sur la culture
- poursuivre le travail avec le CQRHC et Les Arts et la Ville
- poursuivre le partenariat avec les ATR
- établir le contact avec les milieux scolaires

Les actions

Avec les municipalités

- sensibiliser les municipalités aux besoins de lieux et d'ateliers collectifs
- préserver les acquis culturels dans le cadre des fusions
- mieux informer les instances municipales sur certaines lois dont celles concernant le statut de l'artiste et les biens culturels

Avec les milieux scolaires

- explorer diverses formes de mise en contact entre les deux milieux
- réaliser des outils d'information

Avec les milieux touristiques

- mieux définir le concept de tourisme culturel afin qu'il soit conforme à la réalité artistique et culturelle
- soutenir la mise en réseau des organismes culturels liés au tourisme

Avec diverses instances économiques

- positionner le secteur dans les ministères à vocation économique à l'aide de notre banque de données

Promouvoir le secteur et en favoriser la visibilité ou la mise en marché

Les moyens

- outiller le milieu par rapport à l'approche marketing
- rendre visible les créations et productions de la région
- favoriser un meilleur arrimage avec l'industrie touristique (Québec maritime)

Les actions

Au plan de la formation

- offre de sessions de formation spécifique en marketing, levée de fonds, recherche de commandites, relations avec les médias..., de gestion de carrière pour les individus
- pour les métiers d'art : soutien à la professionnalisation des artisans et offre de formation spécifique à leurs besoins de perfectionnement technique notamment

Au plan de la promotion

- réalisation d'outils promotionnels (variables selon les disciplines)
- soutien et participation (selon le cas) à la réalisation d'événements disciplinaires

Au plan de la visibilité ou de la mise en marché

- mise en place d'activités de mise en marché (variables selon les disciplines)
- réalisation de la 2e édition du Répertoire des artistes et organismes du BSL
- révision du site web du Conseil afin de le rendre davantage conforme aux besoins du milieu

ENJEU 2 : L'ESSOR DU SECTEUR

Trois objectifs sont visés dans ce deuxième enjeu, il s'agit de :

Consolider les organisations en agissant sur l'emploi et le financement

Améliorer les conditions de pratique des artistes et des travailleurs autonomes

Soutenir la relève (artistes et organismes)

Les moyens

Pour les organisations

- En collaboration avec le CRCQ, élaborer des ententes spécifiques avec la SODEC, le CALQ, le MCC et Emploi-Québec
- Poursuivre le travail concernant l'offre de sessions de formation continue dans le cadre de la Stratégie pour l'emploi dans le secteur de la culture
- Soutenir les démarches des organisations et entreprises en vue de consolider leur organisation en ressources humaines et financières

Pour les organisations et les artistes

- Travailler avec le milieu culturel à faire augmenter les investissements publics en culture dans notre région

Pour les artistes

- Sensibiliser les municipalités à la loi sur *le statut de l'artiste*
- Promouvoir les réalisations des artistes auprès des institutions, des associations et des corporations professionnelles

Pour la relève

- favoriser l'accueil dans les organismes existants
- favoriser les expériences entre artistes établis et les plus jeunes
- favoriser les expériences entre organismes majeurs et organismes en émergence
- favoriser les nouvelles pratiques

Les actions

Concernant les ententes spécifiques

- Avec le CALQ : élaborer une entente permettant de mieux soutenir la relève tant au plan de nouvelles pratiques artistiques que de développer des structures d'accueil ou d'instaurer des mentorats; permettre l'élaboration d'outils de promotion collectifs.
- Avec la SODEC : soutien spécifique aux métiers d'art; meilleur soutien financier des événements soutenus dans le cadre de leurs programmes.
- Avec le MCC : soutien spécifique aux organismes oeuvrant en tourisme culturel, formation en art pour les jeunes

Concernant la formation et le développement de l'emploi

- obtention des budgets nécessaires à l'engagement d'un-e coordonnateur au développement des ressources humaines en culture pour notre région
- poursuite de l'entente entre le Conseil et Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent afin d'offrir les sessions de formation répondant aux besoins exprimés par le milieu

Concernant l'augmentation des investissements publics

- poursuivre le travail avec la table formation en art pour les jeunes pour faire lever le moratoire et obtenir les fonds supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de ces organismes
- faire les représentations nécessaires afin que certains programmes d'aide financière du MCC tels ceux liés aux équipements mineurs et au soutien aux organismes en patrimoine aient à nouveaux des fonds dédiés
- poursuivre le travail dans le cadre des politiques culturelles municipales et de MRC afin que celles-ci investissent davantage dans le soutien aux arts et à la culture de leur milieu
- revoir les objectifs de la Fondation pour la culture du BSL, la Savoyane

Concernant la promotion

- poursuivre la mise à jour de notre banque de données
- rééditer le répertoire et le faire parvenir aux entreprises et institutions de la région
- faire une place aux artistes sur le web (celui du CRC ou autre)
- remettre un prix du CALQ à chaque année

Concernant la relève

- faire une place à la relève régionale dans les événements soutenus par le Conseil
- sensibiliser les organismes à l'importance d'accueillir la relève
- bâtir des outils de communications spécifiques à la relève
- implanter une manière différente de travailler avec la jeune relève
- renforcer les complicités existantes avec les enseignants dispensant les formations en arts et lettres dans les Cégeps